



Politie

FICHE DE RENSEIGNEMENTS dans le cadre de la
détermination de la cotisation de sécurité sociale due sur
l'allocation de **secrétaire** de la zone de police

Identification de l'employeur	PZ 5 . . .	Date de la fiche:
-------------------------------	------------	-------------------

Identification du secrétaire		
NOM		Prénom
Je suis:		
	Secrétaire de la zone de police	
	Remplaçant du secrétaire	du jusqu'au

Résumé des données dont le SSGPI doit disposer dans le cadre du calcul correct de la cotisation de sécurité sociale due sur l'allocation de secrétaire

ZONE DE POLICE MONOCOMMUNALE: le secrétaire de la zone de police est:	Pourcentage à appliquer
Secrétaire communal nommé	3,55 %
Secrétaire communal contractuel	13,07 %

ZONE DE POLICE PLURICOMMUNALE: le secrétaire de la zone de police est:	Pourcentage à appliquer
Membre du personnel statutaire d'une commune faisant partie de la zone	13,07 %
Membre du personnel contractuel d'une commune faisant partie de la zone	13,07 %
Membre du personnel CALog contractuel	13,07 %
Membre du personnel CALog statutaire	
Les tâches en tant que secrétaire s'inscrivent dans le prolongement des tâches comme membre du personnel CALog	3,55 %
Les tâches en tant que secrétaire ne s'inscrivent pas dans le prolongement des tâches comme membre du personnel CALog	13,07 %

AUTRE: le secrétaire de la zone de police:	Pourcentage à appliquer
Ne peut pas bénéficier de l'allocation	Pas d'application

Signature	
Signature du Chef de Corps ou de la personne désignée par ce dernier:	
NOM	
Prénom	

Procédure	
Fiche de renseignements à envoyer au:	Secrétariat GPI A l'attention du Contactcenter SSGPI Av. de la Couronne, 145 A 1050 Bruxelles
à faxer au:	02 55 44 356
Attention: Si un nouveau secrétaire ou un remplaçant est engagé, ce formulaire doit être accompagné des annexes suivantes:	Copie de la décision du conseil communal – de police (avec mention du montant du mandat) Formulaire L-002 Formulaire L-020